

n° 5
Été 2022



Le mot du Maire

Chères Abergeuses, Chers Abergeurs,

C'est avec un optimisme certain que je vous retrouve dans ce nouveau bulletin. Les saisons défilent, la nature verdoyante et chantante nous offre une renaissance sans conteste ! Le soleil reprend ses quartiers pour faire scintiller notre village et notre moral !

Au cours de ce début d'année, notre travail, entre autres tâches, a été le suivant :

- Élaboration du budget 2022 : les résultats de clôture de 2021 reflètent notre volonté et notre détermination à maintenir une gestion saine de la commune, en témoignent les chiffres détaillés en pages 6 et 7.
- Aménagement de la rue du Fuverat. En 2018 : coût de 300 000 € environ, aujourd'hui : 600 000 € environ. Les appels d'offres ont été reçus et analysés. L'entreprise Colas est la mieux-disante avec une sous-traitance locale pour effectuer le beau projet de réaménagement et de sécurisation de la rue du Fuverat : places de stationnement, route et voie douce, réfection des réseaux : eau, eaux pluviales, réfection complète de la voirie avec une aire de retournement (car transformée en voie sans issue pour une sécurisation complète). Une liaison future est prévue avec le chemin piétonnier du tour du lac.
Dans la même optique, la circulation du chemin des Frêtes a été réorganisée pour la plus grande satisfaction de ses riverains et la sécurité de tous.
- Bâtiment SNCF : à force de persévérance, nous avons enfin obtenu le montant de l'estimation des Domaines pour l'acquisition du bâtiment SNCF : 150 000 €, ainsi que le montant de la déconnexion électrique : 50 000 € hors frais de sécurisation (barrières...), de bornage et frais notariaux. Le projet, pour ce bâtiment, serait la transformation en logements à loyer modéré et quelques cellules à usage professionnel de plain-pied.
- Candélabres rue Beau Site : ils seront remplacés par des LED.

- Quartier de l'Abbaye : l'enfouissement des lignes EDF, fibre et téléphonie, ainsi que l'aménagement de la voirie et de l'éclairage public sont terminés avec le concours du SYDED et du SIEL.
- Bois scolyté : fin juin, un scieur mobile transformera des chablis scolytés de nos forêts communales en diverses planches, lambourdes, poutres, champlats... en vue de la réfection de bardages sur des bâtiments communaux, notamment celui de La Boissauze. Au-delà de l'impact local positif de cette action, l'intérêt économique et financier est à noter : environ 3 000 € d'économie.
- Jardin partagé et vigne situés Grande Rue : la création des places de parking a permis l'implantation d'un jardin partagé attenant, aménagé avec une cabane de rangement des outils et une cuve de récupération d'eau. À ce jour, plusieurs administrés se sont manifestés. Si vous êtes intéressés, contactez la Mairie. Ce projet a débuté avec la plantation de 14 pieds de vigne « Chasselas » (raisin de table).
- Festivités du 14 juillet : cette année et après 2 ans d'absence de festivités, le traditionnel et prestigieux feu d'artifice propre à notre belle commune aura bien lieu avec de nombreuses animations. Il sera suivi d'un bal. Voir l'article en page 5.
- Marché d'été : depuis plusieurs semaines, un marché artisanal se tient chaque samedi matin sur la place du village. Venez faire de bons achats et soutenir ces producteurs locaux afin de pérenniser cette initiative.

Venez nombreux à la Fête du 14 juillet !
Continuez à vous mobiliser pour notre comice du 1^{er} octobre prochain : les bénévoles sont toujours les bienvenus (inscription auprès des Associations et en Mairie).
Je suis toujours à votre disposition pour un échange en Mairie.
Prenez soin de vous !

Votre Maire, **Ludovic MIROUDOT**

Sommaire

Le mot du Maire
Agenda des festivités
Comice 2022
Fête des mères
Vos demandes d'urbanisme en ligne
Inauguration de l'école-collège Sainte Jeanne-Antide
Feux d'artifice du 14 juillet : « Appel aux bénévoles »
Budget de la Commune, réalisé 2021
Jumelage des Ailes : bel accueil pour nos amis normands
Art en Chapelles : une balade culturelle et spirituelle
Matinée nettoyage du village
Nouveau personnel communal
Fête de la libellule
Festival lyrique
Infos



Bel été à vous !

Pour plus d'infos,
pensez à consulter
régulièrement
le site de la com-
mune



labergement-sainte-marie.fr

Agenda des Festivités à Labergement-Sainte-Marie

Juillet

du 1 au 3 Spectacles expression corporelle organisés par l'association Loisirs pour Tous
12 Concert Festival Lyrique de Montperreux (affiche et détails en page 11)
14 Festivités et feux d'artifice organisés par l'association Animation
17 Concours de Pêche sur la base de Loisirs organisé par l'association de Pêche

Août

12 et 13 Concerts d'été organisés par l'Union Musicale de Jougne
21 Vide grenier : Impasse de la Fabrique, organisé par l'association du Jumelage des Ailes

Septembre

3 et 4 Salon du « Bien-Être et découverte des Arts Martiaux » organisé par Karaté Do Métabief

Octobre

1 Comice agricole
1 et 2 Fête du champignon, Maison de la Réserve
15 et 16 Concert des Aigles de Malpas
22 Soirée Zumba

Novembre

5 Bourse aux skis organisée par Ski Club Mont d'Or
19 Fondue organisée par l'Amicale des Pompiers des deux lacs
26 Festival des différences organisé par Espace Mont d'Or

Décembre

3 Grand Téléthon intercommunal
10 Théâtre par Jougn'art

Et tous les vendredis soirs, jusqu'au 15/10 :

Concours de boules sur la place, organisé par La Boule du Lac.



Vous organisez une manifestation et souhaitez communiquer ? Faites le nous savoir avant le 1^{er} décembre ou 1^{er} juin.

Comice 2022

A vos agendas ! Le 1^{er} Octobre 2022 se tiendra, à Labergement-Sainte-Marie, le Comice Agricole du canton de Mouthe.

Un comice un peu particulier, cette année, puisque nous aurons à nos côtés les syndicats du Mont D'Or et du Morbier afin de fêter, respectivement, les 40 ans et les 20 ans de leurs AOP. Une belle fête populaire et conviviale en perspective.



Les plus belles Montbéliardes du canton seront évidemment présentes mais pas que... chevaux comtois et autres animaux seront également de la fête.

De nombreuses animations agrémenteront cette journée telles que

stands de dégustations culinaires, food-truck avec à son bord un grand chef, démonstrations de fabrication de sangles, fabrication de fromages, démonstrations de chiens de troupeaux et un marché de producteurs régionaux.

L'école publique, au cœur de la manifestation, nous ouvrira les portes de son jardin partagé. L'école privée nous aidera pour la décoration aux abords de l'école et toutes deux nous réservent une belle surprise avec les enfants, le jour même...

Enfin, cette belle journée se terminera de la plus belle des manières avec une fondue-concert.



Bien entendu, comme tout comice digne de ce nom, le village sera décoré pour l'occasion. Les ateliers décoration ont d'ailleurs commencé et se tiennent tous les mercredis de 16h à 20h à la salle des Meules (derrière les Vallières). N'hésitez pas à venir nous aider : petits ou grands bricoleurs sont les bienvenus. On peut d'ailleurs en observer depuis peu les prémices sur les arbres de la pharmacie...

Nous aurons aussi besoin d'aide avant, pendant et après ; si ça vous dit, faites nous signe !

MAIS surtout, venez nombreux participer à la fête !!!



Les montbéliardes attendent encore quelques nouveaux bénévoles à l'atelier décoration



Fête des mères

Cette année, les mamans ont été mises à l'honneur à l'occasion de la fête des Mères. Elles ont reçu une belle coupe florale conçue par le « Café Fleurs » et offerte par la Municipalité.

**216 mamans
s'étaient inscrites.**



Vos demandes d'urbanisme en ligne...

Depuis le 1er janvier 2022, nous sommes prêts à recevoir, en ligne, vos demandes de permis de construire, déclaration préalable et certificat d'urbanisme, gratuitement, de manière simple et efficace.

Plus besoin de vous déplacer
Un traitement plus rapide
Moins de papier
Accès 24h/24 7j/7...
Un suivi en temps réel

Vous trouverez toutes les informations sur le site de la Commune ainsi qu'un lien vers le guide édité par la Communauté de Communes.

Les demandes « papier » restent possibles.

Sur le site internet
de la Commune
(lien et QR-code
en page 2), cliquez
sur l'image ci-
contre et laissez-
vous guider



Inauguration de l'école-collège Sainte Jeanne-Antide

Après une longue période d'attente, Monsieur Vermot, le Président de l'organisme de gestion Sainte Jeanne-Antide, Madame Michel-Amadry, Cheffe d'établissement, l'ensemble de la communauté éducative, en présence de Madame Annie Genevard, députée du Doubs et de Monsieur le Maire de Labergement-Sainte-Marie, ont inauguré ce nouvel établissement le samedi 4 juin 2022.

A noter également les présences de Sœur Yannick de la congrégation des Sœurs de la Charité, de Madame Guyen pour le département, sixième vice présidente en charge des collèges et de Madame Tissot-Trullard, Conseillère Départementale du Canton de Frasne.



Feux d'artifice du 14 juillet :

« Appel aux bénévoles »

Notre feu d'artifice du 14 juillet est devenu une véritable institution et une vitrine pour notre village, attirant, à chaque édition, plusieurs milliers de spectateurs.

Initiés en 1963 par une équipe pionnière de Sapeurs-Pompiers, les premiers feux n'étaient composés que de quelques chandelles multicolores et de fusées crépitantes cependant particulièrement appréciées des villageois, d'autant qu'à cette époque les feux d'artifices étaient encore l'apanage des grandes villes ou réservés aux événements mondains.

La fin des années 70 vit l'inoubliable et inédit tir d'artifices depuis l'hélicoptère qui survolait les rives du lac ou encore celui tenté à partir d'une montgolfière mais que l'excès de vent avait clouée au sol. Le show laser original de 2017 a une nouvelle fois marqué la volonté d'innovation du spectacle devenu pyromusical à partir de 1994.

Ce spectacle, toujours gratuit à ce jour, est financé pour moitié par la Municipalité et notre Communauté de Communes ; l'association Labergement-



ment-Animation ainsi qu'une cinquantaine de fidèles sponsors complètent ce financement.

Toutefois, sans bénévoles pas de 14 juillet ! L'équipe de Labergement-Animation savait pouvoir compter le jour J sur près de 80 bénévoles dont 2 artificiers qualifiés. Force est de constater qu'au fil des ans les bénévoles se font plus rares, la crise sanitaire semble avoir renforcé ce constat puisque les appels consécutifs aux trois premières réunions de ce début d'année n'ont pas encore permis de renforcer l'équipe.

Aussi, la Municipalité et les membres de l'animation s'associent pour lancer un appel à toutes les Abergéuses et Abergéurs qui souhaitent rejoindre une équipe dynamique et s'investir pour leur village, ne serait-ce que pour cette journée de fête nationale.

Car, sans l'investissement de nouveaux bénévoles, sans une « mobilisation générale », cette manifestation qui jouit d'une grande notoriété pourrait être vouée à disparaître.

Nous savons pouvoir compter sur vous tous pour pérenniser cet événement !

Contacts : Daniel au **06 84 42 71 98**
Stéphane au **06 08 93 15 42**

ou par mail : labergement.animation@gmail.com



*2020 et 2021 :
les bénévoles de
Labergement-
Animation ont tenu à
assurer un joli feu
au centre du village
afin de nous faire
patienter et oublier
le contexte
particulier le temps
de deux soirées*

Article de Pierre-Albert Vionnet

Budget de la Commune, réalisé 2021

Budget général

Dépenses de fonctionnement : 793 130 €

Charges à caractère général : électricité, entretien bâtiments, terrains, voirie, réseaux, assurances, fournitures administratives, combustibles, télécommunications....

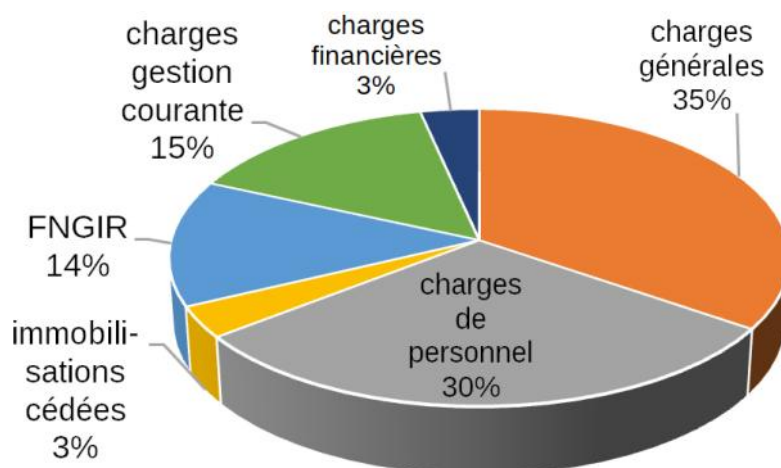
Charges de personnel : salaires et charges

Immobilisations cédées : vente Iveco

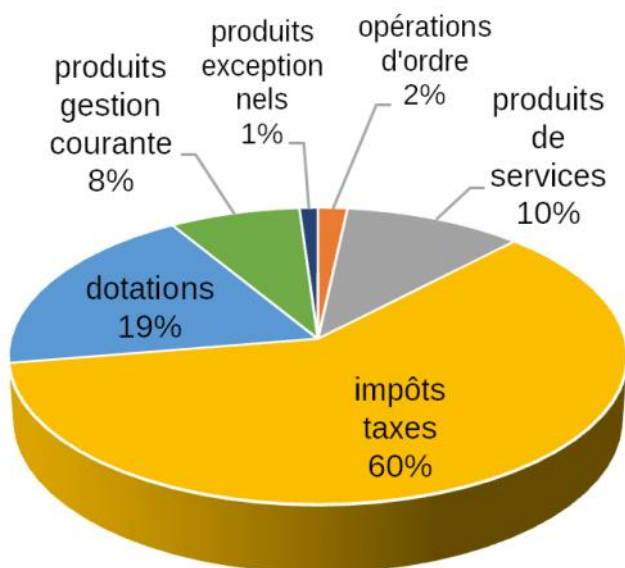
FNGIR : Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources. Dans la pratique, ce fonds équivaut à un pot commun, alimenté par et pour les collectivités territoriales.

Charges de gestion courante : indemnités et cotisations des élus, participations obligatoires (Pompiers, périscolaire, CCLMHD...) subventions associations...

Charges financières : intérêts des emprunts



Recettes de fonctionnement : 1 153 840 €



Remboursement charges de personnel : remboursements organismes sociaux

Opération d'ordre : vente Iveco

Produits des services : fermages, chasse, pêche, redevances occupation des sols, valorisation « personnel » pour le budget eau

Impôts et taxes : impôts directs locaux, CVAE, impôts forfaitaires sur les entreprises réseaux, taxe sur la consommation finale d'électricité....

Dotations : dotations d'État et versements divers....

Produits de gestion courante : revenus immeubles, concessions...

Produits exceptionnels : participation scolaire, défibrillateur

Dépenses d'investissements : 571 961 €

Opération d'ordre entre sections : cession camion IVECO

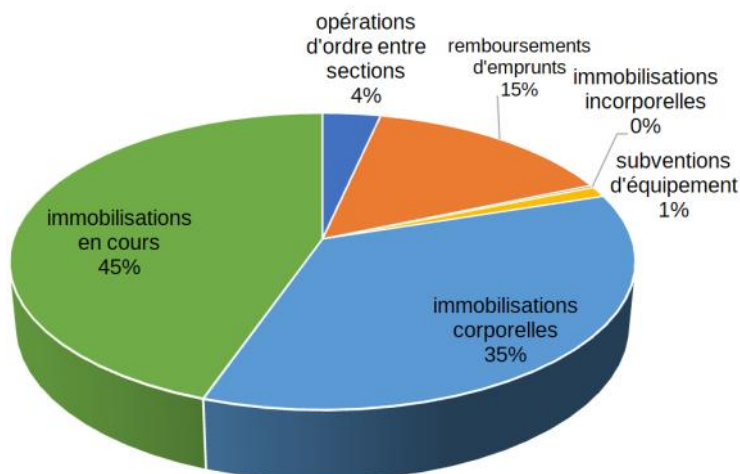
Remboursements d'emprunts

Immobilisations incorporelles

Subventions d'équipement : bâtiment et installation

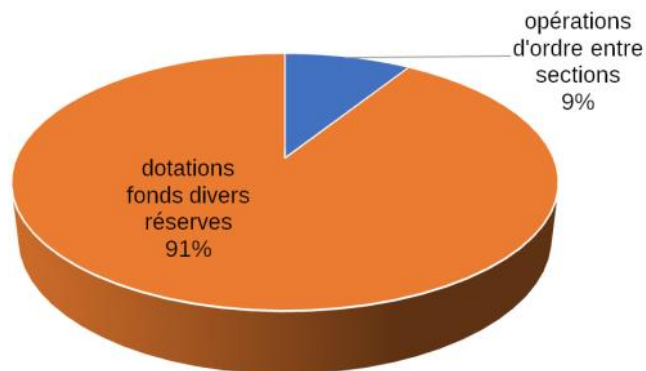
Immobilisations corporelles : vidéo protection, jardin partagé, abribus, voirie Abbaye, Leds, effacement de réseau rue du Crêt, assainissement non collectif Boissau, matériel roulant (Fiat), équipements informatiques et mobilier secrétariat de mairie

Immobilisations en cours : travaux mairie



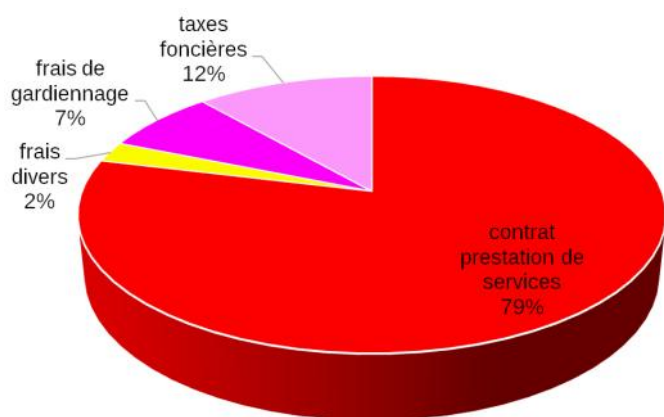
Recettes d'investissements : 302 854 €

Opérations d'ordre entre sections
Dotations fonds divers réserves :
 taxes d'aménagement



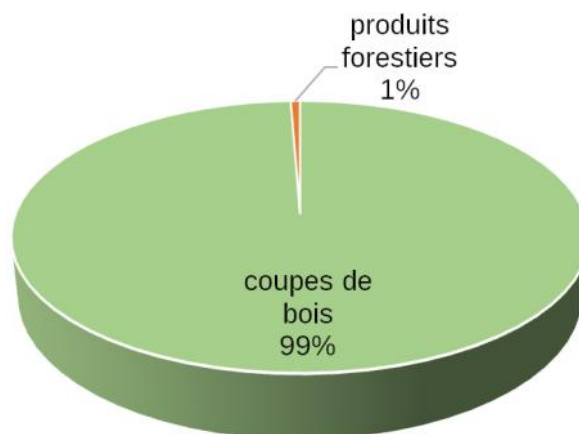
Budget bois

Dépenses de fonctionnement : 85 355 €



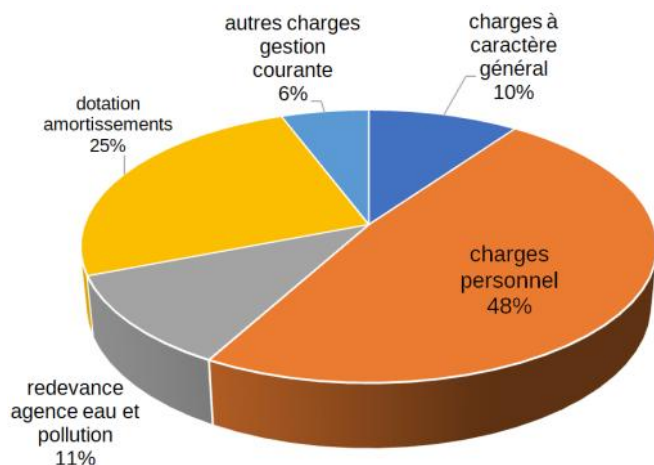
Contrat prestation de services :
 ONF, bûcheronnage
Frais divers : fournitures, entretien

Recettes de fonctionnement : 185 216 €



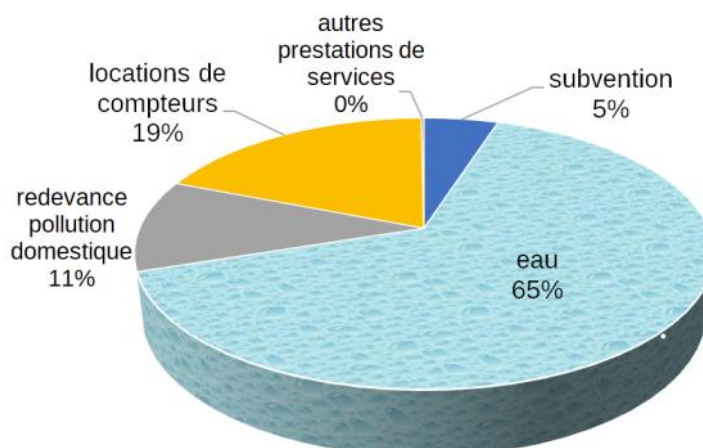
Budget eau

Dépenses d'exploitation : 166 041 €



Charges de personnel : contribution personnel 2021 + rattrapage 2020 (2 x 40 000€)
Autres charges : participation Syndicat des Eaux de Joux

Recettes d'exploitation : 137 665 €



Jumelage des Ailes : un bel accueil pour nos amis normands

Jeudi 26 mai, à 18 heures, les membres du Jumelage des Ailes de Labergement étaient sur le pont pour accueillir le débarquement de nos amis normands.

Neuf couples de Longueville nous ont rejoints à la salle des Vallières mise à notre disposition par la Municipalité. Celle-ci représentée par deux de ses adjoints, Sophie Lambert et Régis Robbe, nous a accueillis par un sympathique mot de bienvenue... et surtout par un splendide buffet apéritif offert par ses soins. De quoi mettre tous les acteurs de cette rencontre dans le meilleur état pour les jours suivants ! Merci à elle !

Après une nuit réparatrice, Longuevillais et Abergers se sont retrouvés au parking des Vallières pour la première sortie qui, par Champagnole en bus puis par la célèbre ligne SNCF des Hirondelles, les a amenés à Saint Claude via les viaducs de Morez, sous la conduite d'une guide fort compétente au bel accent jurassien pour une visite du Musée de la Pipe et du Diamant après un bon repas au Restaurant La Bruyère. Le retour s'est effectué par les très spectaculaires lacets de Septmoncel et la traversée de la forêt du Massacre. La soirée s'est terminée autour d'une excellente fondue !

Après une nouvelle nuit, certes moins réparatrice, nouveau départ, encore pour le Jura.

Au menu fort copieux de la journée, se trouvaient le Musée des Maquettes à nourrir le monde de Clairvaux-les-Lacs (étonnant et fort apprécié, incontournable si vous passez dans ce coin), puis un déjeuner-croisière sur le lac de Vouglans à bord du Louisiane et, pour finir cette belle journée, la découverte pour beaucoup du Musée du Jouet de Moirans-en-Montagne. Les très jolis paysages de la région des 4 Lacs ont été fort appréciés par nos amis, même si ces minuscules confettis jurassiens ne jouent pas dans la même cour que la Manche. Et, dès le retour, il a fallu enchaîner avec le repas de gala et ses animations où nos amis ont pu apprendre quelques expressions bien de chez nous et nous, assister à un concert sans instrument de la plus belle originalité.

Un coucher quelque peu tardif, une petite grasse matinée et pour la dernière journée, le groupe a éclaté en plusieurs sous-groupes avec repas « chez l'habitant » et balades « individualisées ». Et à 18 heures tout le monde s'est retrouvé aux Vallières pour un au-revoir plein d'émotion sous un léger voile de tristesse.

Il faudra patienter deux ans pour se revoir !

**En attendant, venez nous rejoindre,
nous aurons besoin de bénévoles pour le
vide-grenier du 21 Août !**

Article de Claude Page



Art en Chapelles : une balade culturelle et spirituelle

La 4^{ème} biennale d'art contemporain aura lieu
du 25 juin au 21 août 2022.

Un évènement touristique et médiatique désormais bien connu en Franche-Comté – près de 16 000 visiteurs à chaque édition – qui vise à faire dialoguer l'art contemporain avec les sites religieux du Haut-Doubs forestier.

Cathy Hérault, Présidente d'Art en Chapelles, en parle : « Il est très intéressant pour nous d'accueillir une exposition construite autour d'un dialogue entre le site religieux et l'artiste qui offrira aux visiteurs, au-delà de la séduction purement esthétique des installations présentées, un cortège de réflexion, de sensations et de spiritualité, liées aux lieux, précisément transformés par l'expérimentation sensorielle, au temps et au mouvement, révélateurs du pourquoi des choses bien plus que de la matière dont elles sont faites.



Cette année encore nous exposerons des œuvres d'artistes renommés invités par la commission compétente créée par l'association. Les visiteurs se promèneront à pied, en voiture ou en vélo sur un circuit de chapelles en églises, du 25 juin au 21 août 2022. Ce sera pour eux l'occasion de redécouvrir nos paysages, nos villages, notre culture, notre patrimoine religieux, notre art de vivre et l'Art contemporain.

Fin juin, les enfants des écoles, des collèges et lycées bénéficieront d'un accueil pédagogique adapté et tous les jours de cet été, des étudiants médiateurs auront la joie de vous accueillir.

Cette biennale peut exister grâce à l'équipe de bénévoles et du soutien de la DRAC, Région Bourgogne Franche-Comté, du département du Doubs, des Communautés de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs, du Grand Pontarlier, de celle de Frasné – Drugeon, et des villages partenaires de 2022. »



Matinée nettoyage du village

Prévue le samedi 2 Avril 2022, la matinée nettoyage avait dû être annulée pour cause d'intempéries. C'est donc le samedi 7 Mai 2022, sous un beau soleil, que des villageois, enfants, conseillers municipaux, employé communal et des membres du Lions Club se sont retrouvés pour le ramassage des déchets.



Cette année encore, beaucoup d'objets ont été retrouvés le long des cours d'eau et des routes. On a pu constater, dans notre village, qu'une quantité importante de mégots sont jetés au sol. Alors qu'un seul geste citoyen suffit à éradiquer le fléau. Il est conseillé de mettre son mégot dans la poubelle verte des ordures ménagères ! Cette matinée intergénérationnelle s'est terminée avec remise de cadeaux aux enfants et un apéritif offert par le Lions Club Pontarlier Toussaint Louverture.

Un mégot pollue...

Tu le sais, je le sais, nous le savons, un mégot pollue. Mais il est intéressant de comprendre pourquoi ?

Ce sont à peu près 137 000 mégots qui sont jetés chaque seconde dans le monde. Sur une année en France, ce sont près de 30 milliards de mégots qui sont jetés par terre, polluant ainsi jusqu'à 15 000 milliards de litres d'eau, l'équivalent de 4 millions de piscines olympiques.

Ces chiffres méritent qu'on s'y intéresse de plus près. Alors concrètement pourquoi un mégot pollue ?

Un mégot contient deux principales sources de pollution. Lorsqu'il rentre en contact avec l'eau, il libère **250 substances chimiques**, comme du plomb, de l'uranium ou encore du cyanure. Les filtres des mégots, composés de fibres plastique, se fractionnent petit à petit en microplastiques, au contact de l'eau.

Emportés par l'eau et le vent, les mégots jetés à terre se retrouvent dans les canalisations et donc dans les cours d'eau où ils se dégradent peu à peu. Ils terminent finalement leur chemin dans les océans et accélèrent alors la détérioration de la qualité de l'eau.



Nouveau personnel communal



Mme Véronique Bulabois

Adjoint administratif
en poste depuis avril
2022
Auparavant
assistante comptable
au Syndicat Mixte du
Mont d'Or



M René Vernier

Adjoint technique en
poste depuis
décembre 2021
Auparavant
métallurgiste
en Suisse durant
36 ans

Fête de la libellule

Pour la 15ème édition de sa fête de Printemps, la Maison de la Réserve a célébré la libellule le dimanche 15 mai 2022. Avec une centaine d'espèces présentes en France métropolitaine et 52 espèces inventoriées dans la réserve naturelle du lac de Remoray, les libellules méritaient bien qu'on leur consacre une journée ! A cette occasion, ces insectes étonnants évoluant entre air et eau ont fasciné près de 400 personnes. Les visiteurs ont pu découvrir leur mode de vie si particulier à travers des jeux, des ateliers variés, des expositions, des mini-conférences, des contes... et, en exclusivité, des sorties sur la base de loisirs ! Ils ont été sensibilisés aux menaces qui pèsent sur elles, hôtes éblouissants des milieux humides si fragiles. Des professionnels de l'environnement spécialisés dans l'étude des libellules étaient présents afin de répondre à toutes les questions !



Deux libellules géantes ont également fait leur apparition, au grand étonnement des petits et grands ! L'association des Amis de la Réserve Naturelle du lac de Remoray tient à remercier la Commune de Labergement-Sainte-Marie qui a gracieusement prêté les tables et bancs nécessaires à la fête. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle fête de Printemps, toujours en toute convivialité mais avec un nouvel invité d'honneur mystère pour succéder à la Libellule !

Article de Candice Gagnaison

Festival lyrique

Dans le cadre du festival lyrique de Montperreux, le concert du mardi 12 juillet à 20h et dédié à Joséphine Backer, « Paris, mon amour », aura lieu à la salle des Vallières.



La programmation :

FESTIVAL LYRIQUE DE MONTPERREUX
du 9 au 16 juillet 2022 - 13ème édition.

* 9 JUILLET MASTERCLASS

* 11 JUILLET - 20h - Eglise de Montperreux
CONCERT JEUNE TALENT : « De la mélodie à l'opéra »
Jeanne GERARD (soprano) & Antoine PALLOC (piano).
Tarif : adulte : 20€ / 10-25 ans : 10€

* 12 JUILLET - 20h - Salle Les Vallières - Labergement Sainte Marie
CONCERT JOSEPHINE BAKER : « Paris mon Amour »
Magali LEGER (soprano) & l'Ensemble CONTRASTE
Tarif : adulte : 25€ / 10-25 ans : 12,5€

* 13 JUILLET - 20h - Eglise de Montperreux
CONCERT BAROQUE : « Pour les Rois de Rome » -
Oeuvres de Haendel, Scarlatti..
Caroline MUTEL (soprano) & LES NOUVEAUX CARACTERES
Tarif : adulte : 25€ / 10-25 ans : 12,5€

* 15 JUILLET - 20h - Eglise de Montperreux
CONCERT DE FIN DE STAGE (sous réserve)
Concert des stagiaires animé par Delphine HAIDAN & Antoine PALLOC
Tarif : entrée libre

* 16 JUILLET - 20h - Eglise de Montperreux
CONCERT DE GALA : « Parfums d'Espagne »
Béatrice URIA-MONZON (mezzo-soprano) & Marc-Olivier POINGT (piano)
Tarif : adulte : 30€ / 10-25 ans : 15€

Billet en vente début Juin :

> Office de tourisme de Malbuisson

> Office de tourisme de Pontarlier

> www.festival-montperreux.org

> A l'entrée des concerts les soirs de spectacle

> Pass adulte : 80€

> Pass jeune : 40€ (- 25 ans)

Mairie

Le secrétariat de Mairie vous accueille

du lundi au samedi
de 10h à 12h
et les mardis et jeudis
de 16h à 18h

Tel : **03 81 69 32 05**

mairie.labergement@gmail.com

**Fermeture de la mairie
Du 8 au 15 août**

Agence postale

L'agence postale
est à votre disposition
dans les locaux de la Mairie :

**lundi, mardi, samedi
de 8h30 à 11h30
et le jeudi de 15h à 18h**

**Fermeture de
l'agence postale
Du 8 au 15 août**

Infos... Infos... Infos...

Déchèterie

Horaires d'été : 1^{er} avril - 31 octobre

Lundi : 13h30 - 17h30
Mardi : *fermé*
Mercredi : 9h - 11h45 et
13h30 - 17h30
Jeudi : 13h30 - 17h30
Vendredi : 13h30 - 17h30
Samedi : 9h - 11h45 et
13h30 - 17h30

Vignette obligatoire
à retirer en Mairie

NOTIFICATION : REMPLISSAGE BASSIN OU PISCINE

**Merci de prévenir la Mairie par
mail ou téléphone, afin d'éviter
la confusion avec une fuite.
Un contrôle journalier est
effectué au réservoir. Merci !**

Périscolaire

NOUVEAU : à partir de la
reentrée de septembre 2022,
une semaine d'accueil de lo-
sirs sera proposée à chaque
période de petites vacances
(sauf Noël), ainsi que la pre-
mière quinzaine de juillet et
dernière quinzaine d'août.
Ouvert à tous les enfants de
6 à 12 ans sur inscription.

Don du sang

Jeudi **21 juillet** 2022
Jeudi **15 septembre** 2022
Jeudi **17 novembre** 2022

Salle des Vallières
de 15h30 à 19h30

Pour toute info
et prise de RDV
connectez-vous sur :
dondesang.efs.sante.fr

État civil

1^{er} semestre 2022

Naissances :

08 janvier Ferreux Jean
17 avril Jeannot Timéo

Mariage :

28 mai Mangeolle Marianne et
Limonier Baptiste

Décès :

24 décembre 21 Grandperrin Edith
01 janvier Vernier Laurent
25 janvier Gaudin Marie
16 février Parent Claude
15 mars Capelli Louis
23 mai Monnot Juliette
05 juin Paillard Françoise
20 juin Couvreur Liliane

Nos anciens

Anniversaires :

Ont été fêtés ce semestre, à l'occasion de
leurs 90 ans :

12 février Podico Marcelle
14 février Muller Brigitte
03 avril Rudisuli Robert
23 juin Tissot Jean

Imprimé par nos soins

Carte Avantages Jeunes

Jeunes âgés de 8 à 20 ans : la Commune
vous offre la carte Avantages Jeunes.



Inscription en
Mairie jusqu'au
16 Juillet 2022

Carte valable
du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023